

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DE TRIENT

DU 16 décembre 2024

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 13 personnes sont présentes y compris le conseil bourgeoisial. 5 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 18H45 en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun. Il excuse M. Olivier Couach qui est hospitalisé.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023

Dorénavant, le PV est mis à disposition sur le site internet de la commune en même temps que la convocation. Comme personne n'en demande la lecture, il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Présentation et approbation du budget 2025

Le secrétaire présente le budget 2025 établi sur la MCH 2. Celui-ci est présenté en quelques mots et slide.

Le budget se présente comme suit :

🏠 Total des dépenses	Fr.	14'850.00
🏠 Total des recettes	Fr.	14'850.00

L'exploitation des forêts et alpages est confiée au Triage forestier. Il en découle que seul reste à charge de la bourgeoisie les dossiers courants (gestion de la bourgeoisie et fourniture du bois de feu).

Le budget est accepté à l'unanimité.

3. Nomination de l'organe de contrôle

Conformément à l'art. 83 al. 2, les réviseurs sont nommés par l'assemblée primaire pour une période de quatre ans sur proposition du conseil municipal.

Le conseil propose à l'assemblée primaire de nommer pour les quatre prochaines années, la fiduciaire Bender SA, ce qui est accepté à l'unanimité.

4. Divers

La parole n'étant pas demandée, le président clôt la séance à 18H54

Le Président :

B. Savioz

Le Secrétaire :

C. Goumand